

pass Culture

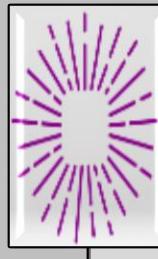
- de 18 ans





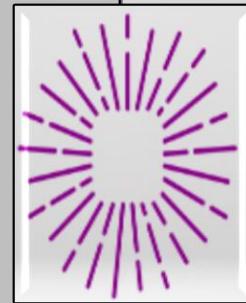
2 ministères

Education nationale/culture



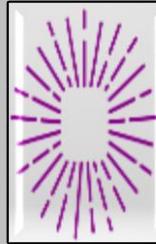
Généralisation

Janvier 2022 (plein régime 2023)



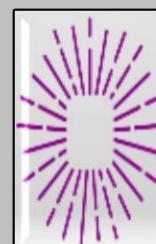
Objectif 100% EAC

- octroyer de nouveaux moyens pour **financer des projets** et contribuer à la construction du PEAC
- permettre le **renforcement progressif et accompagné** de l'élève à la **diversité** des pratiques artistiques et culturelles en vue de leur **autonomie**
- Faciliter l'**égal accès de tous** les élèves à l'EAC

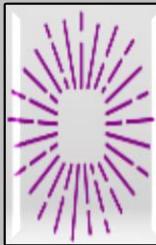


Adage- Interface unique

accès au Pass Culture scolaire
« part collective »

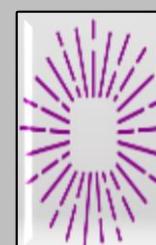


De la 4^{ème} à la Terminale



Part individuelle

Part collective



Complémentarité

avec l'existant (appels à projets/financement)

La part collective

Pourquoi faire ?

- La part collective du pass Culture est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs (cf. article 4-2 du décret)

Comment ?

- En permettant, via ADAGE, de proposer aux **rédacteurs de projet** de réserver des offres collectives proposées par les acteurs culturels

Quoi ?

- *Dans un premier temps* uniquement des **offres aux montants forfaitaires (sorties ou interventions en classe)**
- *Dans un second temps* et en fonction des retours, le périmètre des offres sera progressivement élargi

Combien ?

- 4^{ème} et 3^{ème} : 25€ par élève (**16,7 euros** au 1^{er} janvier*)
- 2^{nde} : 30€ par élève (**20 euros** au 1^{er} janvier*)
- 1^{ère} et T^{ale} : 20€ par élève (**13,3 euros** au 1^{er} janvier*)

Le **crédit de dépense** est attribué annuellement à l'EPLE sur la base de ses effectifs. Il n'y a pas de transfert de fonds.

Quand ?

- début janvier 2022 pour tous les EPLE et les établissements de l'enseignement privé sous contrat
- mars 2022 pour les établissements des ministères des Armées, de l'Agriculture et de la Mer.

LE PASS CULTURE

PART COLLECTIVE

Ce qu'il est

- un plus par rapport aux dispositifs existants : des moyens financiers importants et nouveaux
- un moyen supplémentaire pour atteindre l'objectif de la généralisation et du 100% EAC
- une opportunité d'enrichir et d'initier les projets : les offres pass Culture sont des composantes des projets pédagogiques **construits en partenariat**.

Ce qu'il n'est pas

- un remplacement - il ne se substitue pas aux dispositifs existants (appel à projets ADAGE, dispositifs des collectivités...)
- les offres collectives ne doivent pas être considérées comme simples propositions commerciales. Il appartient aux professeurs d'en apprécier la qualité au regard de leur projet pédagogique.

La part individuelle

Pourquoi ?

- Accompagner progressivement les jeunes vers les choix individuels et autonomes

Comment ?

- En permettant à **tous les jeunes de 15, 16 et 17 ans** d'accéder à un crédit à dépenser sur l'application pass Culture
- En **construisant progressivement** des parcours **éditorialisés** et en mettant en place une **continuité avec le parcours EAC**

Quoi ?

- Toutes les catégories éligibles aux 18 ans, en dehors des offres numériques payantes (streaming vidéo ou musical...) et des jeux vidéo

Combien ?

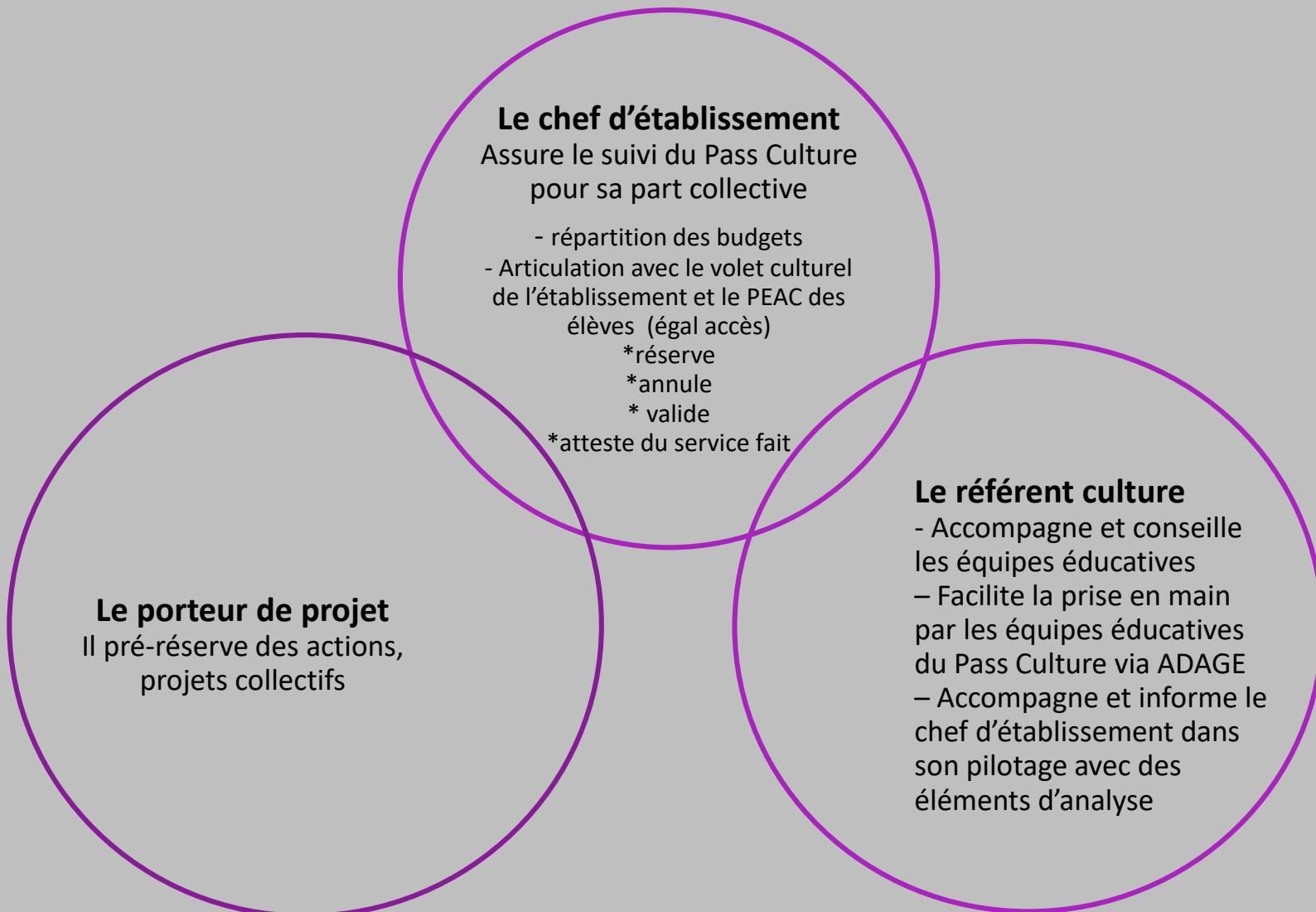
- 17 ans : 30€
- 16 ans : 30€
- 15 ans : 20€

Quand ?

- 17 ans : 10 janvier 2022
- 16 ans : 20 janvier 2022
- 15 ans : 31 janvier 2022

ADAGE/PASS CULTURE

Les acteurs, les profils



Tout utilisateur ayant accès à ADAGE peut consulter la liste des offres Pass Culture « part collective »



LECTEUR

Consulte la liste des offres

- « ressources » - partenaires
- « ressources » - offres Pass Culture



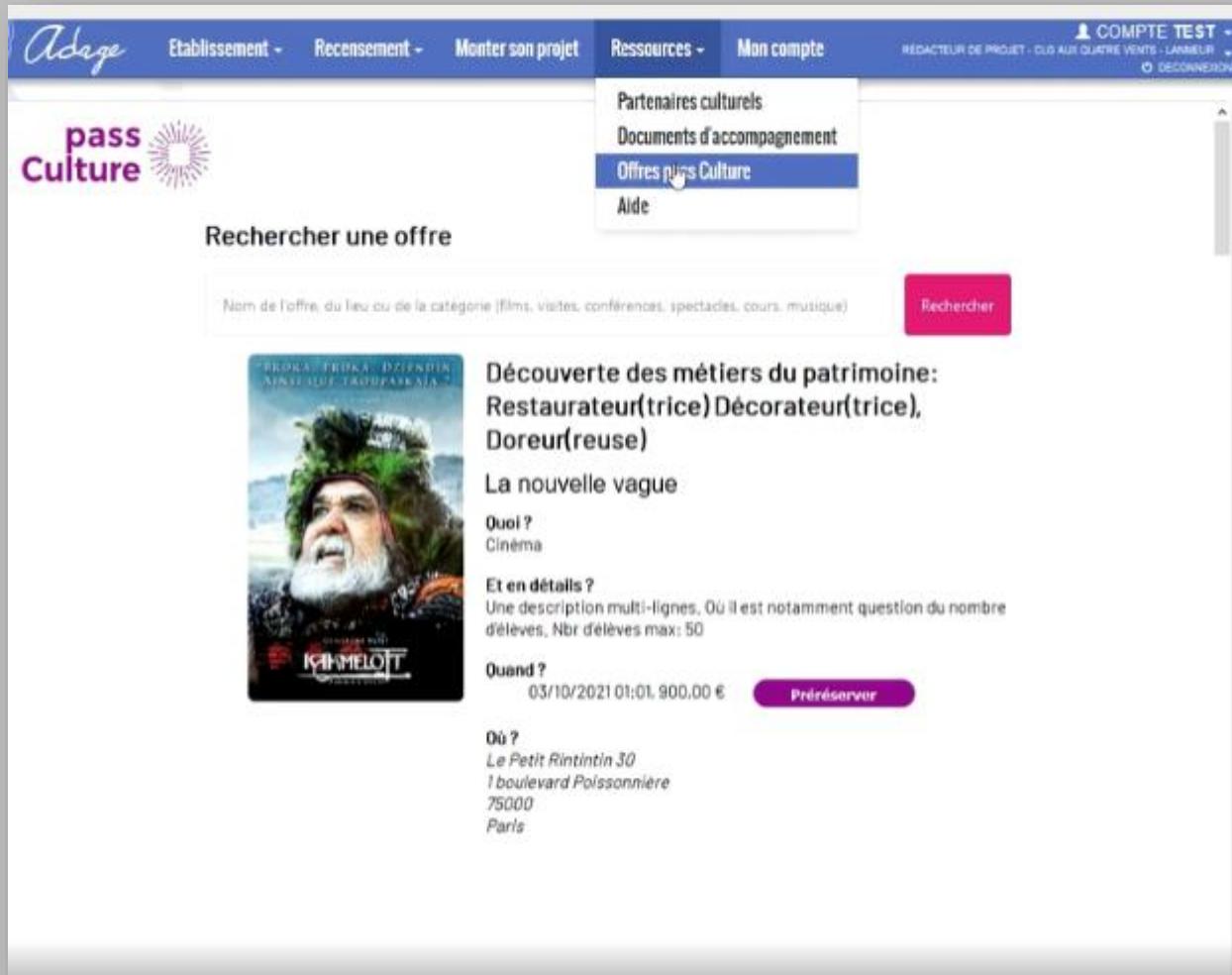
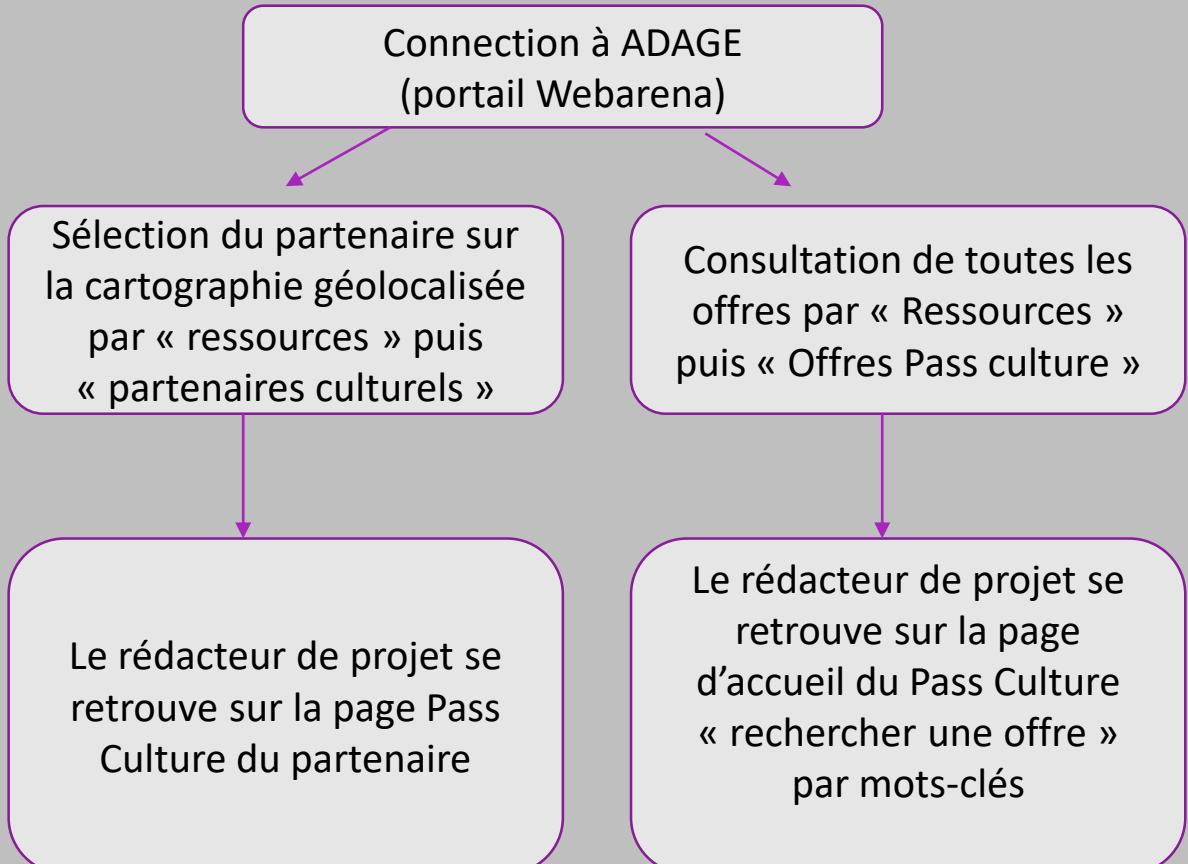
REDACTEUR DE PROJET

Consulte la liste des offres
Pré-réserve des offres Pass Culture

- Associe ces offres à un projet de la campagne d'appel à projets, un enseignement artistique, un projet d'EAC, une action ou un évènement culturel
- Une offre Pass culture ne peut être associée **qu'à 1 seul projet ou action** pour un même établissement

ADAGE/PASS CULTURE

Parcours utilisateur (C.E/Rédacteur projet)



ADAGE/PASS CULTURE

Parcours utilisateur (C.E/Rédacteur projet)

Connection à ADAGE
(portail Webarena)

Sélection du partenaire sur la cartographie géolocalisée par « ressources » puis « partenaires culturels »

Le rédacteur de projet se retrouve sur la page Pass Culture du partenaire

Accéder directement aux propositions pass Culture des **lieux culturels de proximité** avec géolocalisation.

Cartographie ADAGE et catalogue pass Culture accessibles à tous les personnels de l'établissement scolaire.

Entrer en contact avec les structures culturelles, notamment les responsables des relations publiques des lieux culturels.

Accompagner les élèves vers leur autonomie culturelle et créer les conditions de leur inscription dans un environnement culturel de proximité.



ADAGE/PASS CULTURE

Parcours utilisateur (C.E/Rédacteur projet) : 3 temps

Pré-réserver

- Sélection de l'offre (rédacteur de projet, chef établissement)
- Pré-réservation de l'offre

Pass culture vérifie que le mail est bien celui d'un rédacteur de projet

Réserver

- Confirmation (« établissement »- « suivi Pass Culture » - « réservé ») de la pré-réservation par le C.E
- Notification de confirmation au partenaire culturel
- Modification du tableau « suivi budgétaire » : Pré-réserve à réservé
- Action à effectuer avant la « **date limite de confirmation** »

La pré-réservation est enregistrée et envoyée automatiquement sur ADAGE

(Annuler)

- Possibilité d'annuler une réservation ou pré-réservation par le C.E avant la « **date limite d'annulation** »
- L'offre ne peut plus être associée à une action ou un projet.
- Notification d'annulation au partenaire culturel

Import des montant des offres et du total EPLE de Pass Culture vers ADAGE

Service Fait

- Prestation effectuée par le partenaire culturel, le C.E atteste du service fait
- Notification au partenaire culturel
- Modification du tableau « suivi budgétaire » : réservé à consommé (consommé = apparaît une fois que le partenaire a été payé par SAS Pass Culture)

La notification de validation ou annulation est envoyée au partenaire via Pass Culture

L'offre est consommée

Le partenaire culturel confirme le service fait de son côté sur Pass Culture

ADAGE/PASS CULTURE

CAMPAGNE D'APPEL A PROJETS ADAGE

Associer une offre Pass Culture à un projet

5. Les actions Pass Culture

Descriptif des actions Pass Culture.

NON RENSEIGNÉ

Une étape supplémentaire a été ajoutée au formulaire de saisie d'un projet pour l'appel à projets

5. Les actions Pass Culture

Descriptif des actions Pass Culture.

Ajouter une action pass Culture

NON RENSEIGNÉ

Cliquez sur le crayon pour modifier l'étape puis sur le bouton « Ajouter une action Pass Culture »

Ajout d'une action pass culture

Action :

Classes inscrites :

Sélectionner une « action Pass culture » parmi celles qui ont été pré-réservees puis un ou plusieurs groupes classes parmi ceux déjà inscrits au projet

CAMPAGNE DE RECENSEMENT ADAGE

Associer une offre Pass Culture à un projet

Une offre Pass Culture peut être ajoutée à une action ou un projet saisi dans le recensement:

Enseignements artistiques
Projets d'éducation artistique et culturelle
Actions et évènements culturels

Mon projet : test

Axes du volet culturel :

Priorités pédagogiques :

Classes engagées :

Partenaires :

Autres Partenaires : test

Domaines :

Piliers de l'EAC :

- Rencontrer : test
- Pratiquer : test
- Connaitre : test

Actions pass Culture :

Différencier les groupes-classes éligibles au pass Culture des groupes-classes non éligibles
Ici : création d'un groupe de 3èmes (éligible) et d'un groupe de 6èmes (non éligible)

ADAGE/PASS CULTURE

Des démarches simplifiées

The screenshot shows the ADAGE platform interface with several highlighted features:

- Gestion du budget pass Culture par le chef d'établissement** (highlighted in orange) leads to **⇒ page de suivi pass Culture pour pilotage sur ADAGE** (highlighted in blue).
- Facilité de mise en œuvre des préréservations (simple option posée sur l'offre pass Culture)** (highlighted in orange) leads to **⇒ préréservation en un clic sur ADAGE par le rédacteur de projet ou le chef d'établissement.** (highlighted in blue).
- Engagement simplifié du budget sur une offre par le chef d'établissement.** (highlighted in orange) leads to **Pas de bon de commande. Crédit de dépense alloué à l'établissement. Pas de trésorerie dans l'établissement.** (highlighted in blue) and **⇒ validation en un clic sur ADAGE par le chef d'établissement.** (highlighted in blue).
- Paiement automatisé de l'offre une fois celle-ci réalisée.** (highlighted in orange) leads to **Pas de facture.** (highlighted in blue) and **⇒ mise en paiement automatique par la SAS pass Culture en fonction du calendrier de réalisation de l'offre** (highlighted in blue).

ADAGE/PASS CULTURE

Suivi des actions Pass Culture

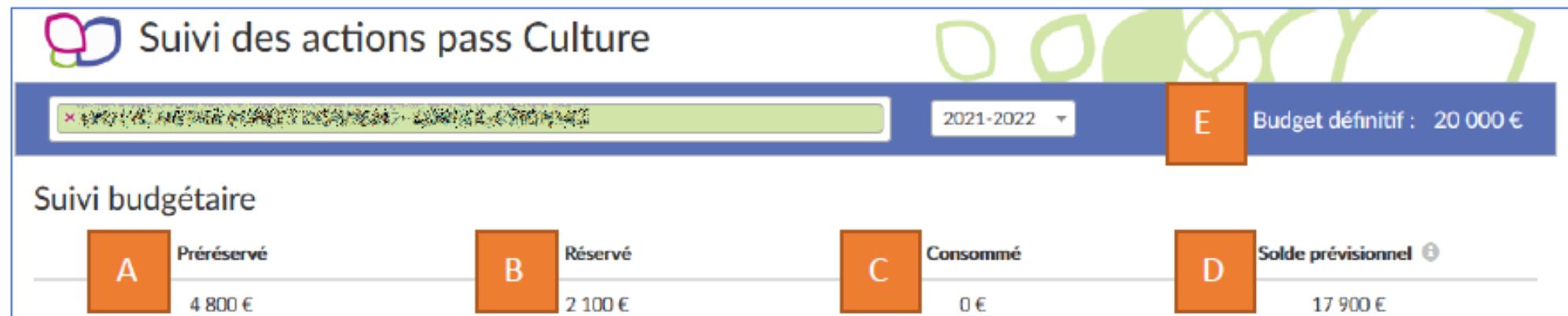
Procédure ----- : Etablissement → Suivi Pass Culture

→ En écriture pour les C.E

→ En lecture pour les rédacteurs de projet

Le tableau de suivi budgétaire présent en haut de la page « Suivi des actions pass Culture » présente :

- (A) Le montant total de toutes les offres ayant le statut « **préréservé** » pour l'établissement
 - (B) Le montant total de toutes les offres ayant le statut « **réservé** » pour l'établissement
 - (C) Le montant total de toutes les offres ayant le statut « **service fait** » ou « **consommé** » pour l'établissement
- Le « **solde prévisionnel** » (D) correspond au « **budget prévisionnel ou définitif** » (E) moins le « **réservé** » (B) et le « **consommé** » (C).



Actions pass Culture associées à un projet Adage

2021-2022

Budget définitif : 20 000 €

Suivi budgétaire

Tableau du suivi budgétaire

Pré réservé	Ré servé	Conso mmé	Solde pré visionnel
8 060 €	900 €	0 €	19 100 €

Actions pass Culture associées à un projet Adage

Enseignement artistique

- Enseignement de spécialité Arts : théâtre

 Entrée 'Spectacle aux Étoiles' avec conférence

Action à laquelle
l'action pass Culture
est associée

le 23/09/2021 à 18:30

Réserver

Atelier de pratique artistique ou scientifique ponctuel

- démo 1

 Visitez le Panthéon, Chef d'œuvre de l'architecte Soufflot - le 06/10/2021 à 18:30

Annuler

 Arc de Triomphe : embrassez tout Paris du haut du monument emblématique - le 09/10/2021 à 18:30

Détacher

Actions pass Culture non associées à un projet Adage

Statut

 Visite de l'Abbaye Royale + Musée d'art moderne + Nocturne Les étoiles de Fontevraud - le 30/08/2021 à 02:00

Pré réservé

1 000 €

 Visite de la mine Gabe Gottes - le 05/10/2022 à 18:30

Pré réservé

800 €

 Clued'au Château - le 29/09/2021 à 18:30

Pré réservé

1 200 €

 Site archéologique : un des plus vieux villages d'Europe (2500 ans avant JC) - le 11/10/2021 à 18:30

Pré réservé

1 200 €

 Spectacle nocturne Lux Salina - le 22/09/2021 à 18:30

Pré réservé

600 €

 Découverte des métiers du patrimoine: Restaurateur(trice) Décorateur(trice), Doreur(reuse) - le 19/09/2021 à 18:30

Pré réservé

1 200 €

Date et heure
de la prestation

Montant

Service fait

Boutons pour modifier le statut

Visitez le Panthéon, Chef d'œuvre de l'architecte Soufflot - le 06/10/2021 à 18:30

Réserve 1 200€

"BROKA. PROKA. DZJENDIN.
AINSI QUE TROUPASKAÏA."
LE ROY BURGONDE

Informations concernant l'offre

Lieu : Le Petit Rintintin 26
Adresse : 1 boulevard Poissonnière - 75000 Paris
Type : Cinéma
Durée : 1 heure

Description de l'action :

Une description multi-lignes.
Où il est notamment question du nombre d'élèves.
Nbr d'élèves max: 50

Date limite d'annulation : 18/09/2021 à 18:30

Classes engagées :

- Mme NOM12510538 - 25 2NDE G-T - 2nde

Classe(s) inscrite(s)

Pré réservé le 14/09/2021 à 18:30
par M. Reda Khteur
Réserve le 17/09/2021 à 09:31

Informations concernant les statuts de l'action pass Culture

Identification de la personne ayant fait la préservation

Détail d'affichage d'une action Pass Culture

DES OFFRES COLLECTIVES ?



... sont l'**opportunité** de créer de nouveaux projets,
notamment pour des élèves sans projet.



... vont **enrichir** des projets déjà existants :

- en associant un partenaire culturel
- en associant des groupes-classes supplémentaires
- en proposant une action **complémentaire** de celle déjà financée dans le projet (pratique artistique, rencontre, médiation, etc.). Attention par ex si un artiste mène des ateliers avec un groupe, le pass ne peut financer des heures de pratique supplémentaires pour ce même groupe.

Besoin d'un état des lieux
des projets existants et des projets en gestation ou en préparation



LE RECENSEMENT ADAGE

ADAGE/PASS CULTURE

Dès novembre 2021

Le chefs d'établissement demande aux équipes de « **recenser** »:

- **les projets "existants"**

Il s'agit de tous les projets actés pour l'année 2021-22 (appel à projets ADAGE, dispositifs des collectivités,...).

Souvent ces projets sont déjà financés.

- **les projets à venir sur l'année scolaire 2021 - 2022**

Il s'agit de tous les projets qui pourraient être créés grâce au pass Culture.

La création de ces projets se fait au fil de l'année.

Les offres Pass Culture doivent être associées à des actions, des projets par les rédacteurs de projet

Nouvelle offre

Détails de l'offre > Stock et prix > Confirmation

Description

Optionnel

Les offres collectives couvrent et combinent spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites, etc.

Elles peuvent avoir lieu dans le lieu culturel, dans l'établissement scolaire ou tout autre lieu adapté.

Le contact et le dialogue entre la structure culturelle et l'équipe pédagogique permettent de construire des offres spécifiquement adaptées ou de les faire évoluer pour qu'elles soient spécifiquement adaptées. L'espace de la coconstruction à partir des propositions artistiques/scientifiques des structures doit rester ouvert.

Quelques exemples :

- Un spectacle ou concert (horaire, date, montant forfaitaire de groupe)
- Un spectacle ou visite + transport (sous conditions)
- un spectacle + une école du spectateur (préparation en amont, rencontre avec le metteur en scène)
- des ateliers + une petite forme par les élèves dans le lieu culturel
- un parcours de visites thématiques + un cycle de conférences

928/1000

Intervenant

Optionnel

Durée

Optionnel

Les offres peuvent être publiées par la structure culturelle et évoluer grâce au dialogue structure-établissement scolaire.

Les offres peuvent être co-construites par la structure et l'établissement scolaire, puis publiées par la structure.

PASS CULTURE

Création du compte élève – Part individuelle

L'utilisateur télécharge l'application et crée un compte Pass Culture



Eligibilité à l'octroi de crédit
Si le jeune est scolarisé, il renseigne son établissement

Vérification de l'éligibilité manuelle, il devra transmettre via l'application sa carte d'identité



Eligibilité à l'octroi de crédit
Si l'établissement est EduConnecté, vérification de l'éligibilité via EduConnect

Pour cela le jeune aura besoin des identifiants et mot de passe du compte Educonnect (compte élève)

[Décret n° 2021-1453 du 6 novembre 2021 – Extension du « Pass Culture » aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée](#)

[Décret n° 2021-628 du 20 mai 2021 relatif au « pas Culture »](#)

[Arrêté du 6 novembre 2021 portant application du décret n°2021-1453 du 6 novembre 2021 – Extension du « Pass Culture » aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée](#)